

BAREME DE NOS PRESTATIONS

AU 1^{ER} JANVIER 2021



VENTE IMMEUBLES – APPARTEMENTS – MAISONS – FONDS DE COMMERCE

Jusqu'à 30 000 €	12% TTC
De 30 001 à 50 000 €	10% TTC
De 50 001 à 75 000 €	9 % TTC
De 75 001 à 100 000 €	8 % TTC
De 100 001 à 200 000 €	7 % TTC
De 200 001 à 300 000 €	6 % TTC
Au-delà	5 % TTC

Honoraires à la charge de l'acquéreur sauf entente conventionnelle entre les parties.
Tous nos prix affichés s'entendent honoraires d'agence inclus TTC (TVA : 20 %)

ESTIMATION

135 euros TTC dans un rayon de 30 kilomètres de l'agence.

HONORAIRES DE LOCATIONS : HABITATIONS ET PROFESSIONNELLES

► LOCATIONS HABITATIONS :

CHARGE BAILLEUR

- Frais d'entremise et de négociation pour surface inférieure à 25m² : 2% TTC du loyer annuel hors charges
- Honoraires de location :
 - o visite, constitution du dossier, rédaction du bail, état des lieux d'entrée : 8% TTC du loyer annuel hors charges⁽¹⁾⁽²⁾

⁽¹⁾ dans la limite de 8 € TTC par m² de surface habitable pour visite, constitution de dossier, rédaction de bail

⁽²⁾ dans la limite de 3 € TTC par m² de surface habitable pour l'état des lieux d'entrée

CHARGE LOCATAIRE

- Honoraires de location :
 - o visite, constitution du dossier, rédaction du bail, état des lieux d'entrée : 8% TTC du loyer annuel hors charges⁽¹⁾⁽²⁾

⁽¹⁾ dans la limite de 8 € TTC par m² de surface habitable pour visite, constitution de dossier, rédaction de bail

⁽²⁾ dans la limite de 3 € TTC par m² de surface habitable pour l'état des lieux d'entrée

► LOCATIONS PROFESSIONNELLES : 2 mois de loyer HC

Les honoraires sont partagés par moitié entre le locataire et le bailleur.

HONORAIRES EXCEPTIONNELS

- Nouvelle rédaction d'acte ou avenant : forfait de 100.00 € TTC pour ajout ou suppression d'un titulaire sur le contrat de location.
- Prestation particulière TTC* : forfait 75.00 € TTC (établissement de l'ERNT, commande de DPE, dépôt ou récupération de linge de lit pour nettoyage, demande de CU, etc...).

Place du Marché 86130 Jaunay-Clan - Tél. : 05 49 88 07 01

www.immo.pierreval.com